**Conditions d’inscription, d’annulation et de confidentialité :**

**Inscription :**

Afin de rendre effective(s) votre(vos) inscription(s),vous devrez **imprimer et compléter** les deux pages de ce formulaire d'inscription, puis les **envoyer par courrier**, impérativement accompagnées d'un **chèque d'acompte de 30 %** du montant total du ou des stages avec votre ou vos options éventuellement choisies, à l'ordre et à l'adresse de l’association :
Cultur'Arts en Vercors, 120 Impasse de la Bouilloune, 26420, Saint Martin en Vercors.

Un mail accusant réception de votre formulaire d’inscription et de votre acompte vous sera envoyé dès réception de votre courrier postal. Votre place ne sera bloquée qu’une fois l’acompte réglé et reste donc libre jusque là.

**Le solde est à régler au plus tard trois semaines avant le début du stage** et sera encaissé après la fin du stage. Possibilité de paiement en une ou deux fois (sur demande à l’association).

Le nombre de places étant limité à 6 ou 8 personnes grand maximum pour les cours et à 3 chambres pour l'hébergement sur place à [**"l'Atelier Art'Toine"**](https://www.google.fr/maps/place/Art%27Toine%2C%2Bl%27atelier%2Bpeinture%2Bde%2BVal%C3%A9rie%2BRance/%4045.0229769%2C5.4435539%2C15z/data%3D%214m5%213m4%211s0x0%3A0x6b78618580963ec2%218m2%213d45.0229769%214d5.4435539), les inscriptions pour les cours se font par ordre d’arrivée des courriers postaux et, pour l'hébergement, avec priorité donnée aux réservations "à la semaine".

**Annulation :**

**En cas de force majeure d’annulation du stage par l’association**, l’intégralité des sommes versées à Cultur'Arts en Vercors (cours et hébergement "Chez Toine ») vous sera remboursée, à votre demande, dans les plus brefs délais.

Dans le cas où le nombre de participants ne soit pas égal ou supérieur au minimum requis de deux personnes pour valider un stage au tarif « groupe », l’association vous en informera, par courriel, au plus tard deux semaines avant le début du stage.

Dans tous les cas, vous aurez alors la possibilité, selon votre convenance et les disponibilités, de choisir soit :

* de maintenir, avec l’accord de Toine, votre venue aux dates initialement prévues en bénéficiant de « cours particuliers » (à 20 €/h pour 1 ou 2 pers.) pour le même montant que celui inscrit sur votre formulaire d’inscription au « tarif groupe » (à 10 €/h/ pers.) en n’ayant donc moitié moins d’heures … mais plus « intenses », donc souvent plus bénéfiques surtout pour les débutants !!!
* de reporter, avec l’accord de Toine, votre venue à d’autres dates de votre choix disponibles, votre inscription étant valable un an à partir de la notification d’annulation par l’association. Dans ce cas, le solde sera à régler 3 semaines avant vos nouvelles dates.
* Ou d’annuler votre stage tout en maintenant ou non votre éventuelle hébergement [**"Chez Toine, maison & atelier d'Artiste"**](https://www.kookooning.com/fr/ou-dormir/hebergement/rhone-alpes-saint-martin-en-vercors-2978275/chambre-chez-habitant/chez-toine-maison-atelier-d-artiste-chambre-1-les-petits-goulets-le-30146/) et de profiter de votre venue pour découvrir les paysages de « [**notre magnifique Vercors »**](https://youtu.be/mBsdNfbucjE) et toutes sortes de loisirs selon vos goûts, culturelles, de détente ou sportives, [**sur terre, sous terre, dans l'eau ou dans les airs**](http://www.vercors-drome.com/fr/faire/).

Et sinon, comme déjà dit plus haut, l’intégralité des sommes versées à l’association (cours et hébergement "Chez Toine ») vous sera remboursée dans les quinze jours après que vous nous ayez informé de votre décision de ne pas venir.

**En cas d’annulation de votre part**, celle-ci doit être notifiée par lettre postale ou télégramme, adressé à Cultur’Arts en Vercors, et si la date d’envoi est :

* 30 jours et plus avant le début du stage, l’intégralité des sommes versées à l’association Cultur’Arts en Vercors vous sera remboursée si aucune autre date ne vous convient.
* moins de 30 jours avant le début du stage, l’acompte est conservé et vous pourrez choisir d’autres dates de stages jusqu’à une année plus tard.
* moins de 7 jours avant le début du stage, durant le stage, ou si retard, ou si départ anticipé, le montant total du stage est dû en totalité, sauf en cas de force majeur justifiée où seul l’acompte et, éventuellement, les prestations réellement effectuées et/ou consommées seront facturés et conservés.

**Confidentialité :**

Vos coordonnées, adresse e-mail et autres renseignements personnels communiqués dans ce formulaire d’inscription et/ou lors des échanges avec nous par courrier postal, messagerie électronique et/ou téléphone servent uniquement à pouvoir vous joindre à tout moment pendant un stage ou pour vous informer d’une nouvelle de dernière minute concernant un stage.

L’Association Cultur’Arts en Vercors garde vos coordonnées pour vous envoyer le nouveau programme.

Contacter l’association Cultur’Arts en Vercors et/ou Toine pour faire annuler l’enregistrement de vos coordonnées.

**Je soussigné(e), …………………………………………………………………….. avoir lu les conditions d’inscription, d’annulation et de confidentialité ci-dessus et les accepter :** □ **OUI** □ **NON**

**A …………………………………..……………. Le …………………………..………………………. Signature**

Page 2